



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

**GROUPE REGIONAL AFI DE PLANIFICATION ET DE MISE EN OEUVRE  
TREIZIEME REUNION (APIRG/13)**

(Sal, Cap Vert, 25-29 juin 2001)

**Point 6 de l'ordre du jour : Facteurs humains et planification des ressources humaines****Planification de la formation à l'échelle régionale**

(Note présentée par le Secrétariat)

**Résumé**

La présente note fait état des progrès réalisés à ce jour dans l'élaboration de nouvelles sections dans le cadre des publications du plan régional de navigation aérienne qui traitent des facteurs humains et de la planification des ressources humaines. La mesure suggérée préconise la création d'un organe approprié appelé à faciliter en région AFI la planification de la formation tant à l'échelle sous-régionale que régionale.

**1. Introduction**

1.1 La 12<sup>e</sup> réunion du groupe APIRG a formulé une conclusion portant que "le Secrétariat accélère l'élaboration d'une nouvelle partie du FASID et du plan AFI de navigation de base traitant des facteurs humains et des besoins en planification de ressources humaines". La Commission de la navigation aérienne a noté la conclusion et le fait que cette question fera l'objet d'un examen au titre de la tâche n° PEL-9601 de ladite Commission.

1.2 La tâche n° PEL-9601 a pour objectif d'élaborer un modèle de planification et de formation de ressources humaines devant servir à l'échelon régional ainsi que les éléments indicatifs qui s'y rattachent ; analyser les changements intervenus dans les profils d'emplois aéronautiques par suite des nouveaux systèmes et les besoins qui en résultent du point de vue de la planification et de la formation des ressources humaines ; et évaluer si toutes ou parties du rendement du processus de planification de la formation et des ressources humaines au plan régional devraient être incorporées dans les plans régionaux de navigation aérienne.

1.3 Lors de la 3<sup>e</sup> réunion régionale de navigation aérienne Caraïbes/Amérique du Sud (CAR/SAM/3, Argentine 1999), une proposition a été faite de fondre les organes existants de planification de la formation dans la Région en un organe auxiliaire du GREPECAS (groupe régional de planification et de mise en oeuvre CAR/SAM). Il a été convenu qu'un organe auxiliaire du GREPECAS veillerait à ce que les plans des installations et services fondés sur les technologies actuelles et émergentes, et les plans de formation soient pleinement compatibles. Il a également été reconnu que la planification de la formation à l'échelle sous-régionale était un bon moyen de répondre aux besoins en matière de formation de nombre d'Etats. Pour favoriser la mise

sur pied d'un organe qui s'occuperait de la compatibilité entre la planification de la navigation aérienne à l'échelle régionale et la planification de la formation sans pour autant négliger la planification de la formation à l'échelle sous-régionale, la 3<sup>e</sup> réunion CAR/SAM/3 a adopté la recommandation ci-après :

### **Recommandation 13/5 - Formation et planification des ressources humaines dans la Région CAR/SAM**

Il est recommandé :

- 1) Que le Groupe régional GREPECAS examine les questions de formation et de planification des ressources humaines dans la mesure où elles se rattachent à la mise en oeuvre de tous les éléments du nouveau plan de navigation aérienne CAR/SAM en veillant à ce que les capacités de perfectionnement des ressources humaines soient compatibles avec les plans pour permettre la mise en oeuvre des installations et services ; et
- 2) Que les Etats des régions CAR/SAM associent leurs spécialistes de la formation et de planification des ressources humaines aux activités du GREPECAS liées à la planification de ressources humaines et à la formation.

## **2. Discussion**

2.1 La réunion CAR/SAM/3 RAN a examiné l'Introduction, les Parties I et II du Plan de navigation de base et a inclus une section sur le concept de planification de la formation à l'échelon régional au titre des aspects généraux de la formation. Le 8 décembre 1999, le Conseil (158/13) a approuvé les changements et le plan de navigation aérienne de base des régions CAR/SAM est devenu la première publication du Plan de navigation aérienne ayant une section sur la planification de la formation à l'échelon régional. Même si la décision n'a pas encore été prise d'incorporer un "plan de formation" dans le Plan de navigation aérienne, la nouvelle section sur la formation du plan offre un cadre pour la planification de la formation à l'échelon régional dans les régions CAR/SAM. Les concepts de facteurs humains et de planification de la formation à l'échelle régionale ont maintenant été intégrés au plan AFI de navigation aérienne de base.

2.2 Les étapes qui pourraient former la base d'un processus de planification de la formation à l'échelle sous-régionale ou régionale ont également été présentées lors de la réunion régionale CAR/SAM/3 RAN. La réunion est convenue qu'une approche quantitative à la planification de la formation contribuerait à s'assurer que la formation souhaitée est disponible. Cette approche permettrait de déterminer avec précision le nombre de centres de formation dans une région ou une sous-région dont on a besoin pour dispenser les types de formation spécialisés que les Etats, pris individuellement, ne peuvent justifier au regard de leurs seuls besoins nationaux en fait de formation. Cette approche permettrait en même temps de répartir les activités de formation entre divers centres de formation. Toutefois, il a également été convenu que le processus gagnerait à être affiné par le Groupe régional de planification et de mise en oeuvre.

2.3 Par la suite, la 9<sup>e</sup> réunion du groupe de planification et de mise en oeuvre des Caraïbes et d'Amérique du Sud (GREPECAS/9) s'est réuni en août 2000 au Brésil en vue d'examiner notamment les recommandations de la réunion régionale CAR/SAM/3 RAN. Dans le cadre de la restructuration générale du GREPECAS, la réunion est convenue d'instituer un sous-groupe de

ressources humaines en tant que partie de la nouvelle structure.

### 3. **Conclusion**

3.1 L'intégration de l'actuel processus de planification de la navigation aérienne et la planification de la formation à l'échelle des régions OACI constituent une nouvelle initiative et un défi pour la communauté aéronautique internationale. Un cadre et des tableaux de formation connexes ont été élaborés pour faciliter le processus et sont présentés dans la note d'information IP/xx. Ces cadre et tableaux ne sont que des modèles. Le modèle aura besoin d'être adapté à chaque région selon ses besoins. Un organe approprié devra être créé dans chaque région afin d'adapter le modèle de planification de la formation à l'échelle régionale, selon le cas, et d'élaborer des plans régionaux de formation pour assurer que les capacités de perfectionnement des ressources humaines d'une région sont compatibles avec les plans de mise en oeuvre des installations et services.

3.2 Sur la base des résultats de la planification régionale de la formation au niveau des régions de l'OACI et des recommandations des groupes régionaux de planification et de mise en oeuvre, la Commission de la navigation aérienne déterminera si, techniquement, il est indiqué d'intégrer les plans de formation aux publications du plan de navigation aérienne et d'étendre cette approche aux autres régions de l'OACI.

### 4. **Suite à donner par la réunion**

4.1 La réunion est invitée :

- a) à noter les informations fournies aux paragraphes 1, 2 et 3 ; et
- b) à créer un organe approprié destiné à faciliter la planification de la formation à l'échelle sous-régionale et régionale.

-----